



Chèque de caution falsifié

Par **laouen_old**, le **05/10/2007 à 12:18**

Un chèque de caution déposé dans une entreprise a été falsifié par cette dernière en trafiquant la date en changeant l'année afin de pouvoir l'encaisser. ce qui fut fait.
Quel recours a t on ?

Par **Jurigaby**, le **05/10/2007 à 14:51**

déposer plainte pour faux et usage de faux auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie.